



Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 27, N° 15

12 avril 1972

QU'EN EST-IL DE LA QUALITÉ DE NOTRE AIDE EXTÉRIEURE?

Dans une déclaration faite le 24 mars devant le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a passé en revue la politique du Canada concernant l'assistance au développement. "L'accroissement du volume de notre aide n'est plus la question essentielle, a dit M. Sharp; nous serons plus satisfaits si nous avons la certitude d'avoir élaboré des programmes qui garantissent que les fonds sont dépensés à bon escient. Le critère de la réussite de notre politique d'aide est à trouver là, plutôt que dans la réalisation de quelque objectif arbitraire" a conclu le ministre.

Voici des extraits de la déclaration de M. Sharp:

Dans un monde où l'on observe une certaine évolution vers le mieux, il est vexant de constater à quel point les problèmes des pays en voie de développement demeurent insolubles. Les progrès accomplis sont, dans l'ensemble, le résultat des sacrifices de ces pays et des efforts des pays donateurs en vue d'accélérer leur développement. De nombreux pays en voie de développement jouissent

d'un taux de croissance économique plus rapide, mais l'écart entre le monde industrialisé et le tiers-monde n'en continue pas moins à s'amplifier. Les apports d'aide ne correspondent plus aux besoins. Ainsi le fardeau de la dette est extraordinairement lourd pour certains. Dans la plupart des cas, la croissance démographique accélérée a absorbé l'accroissement de la richesse nationale, empêchant ainsi le rehaussement du niveau de vie. De plus en plus, on doit reconnaître que ces problèmes ne comportent pas de solution simple ni facile et il faudra apporter des réponses neuves, pleines d'imagination, si l'on veut vraiment les régler.

Les programmes canadiens d'aide au développement ont connu une expansion très rapide au cours des dernières années et continuent à s'accroître. En 1972-1973, les affectations au titre des programmes canadiens d'aide s'élèveront à 491 millions de dollars, soit une augmentation de plus de 15 p. 100 sur l'année précédente. Nous nous rapprochons de l'objectif d'aide généralement accepté par la communauté internationale, c'est-à-dire un pourcentage du produit national brut: pour l'année financière écoulée, nous avons atteint le niveau de 0.44 p. 100 du produit national brut affecté à l'aide publique au développement, en regard de l'objectif de 0.70 p. 100. De ce montant, 70 p. 100 sont consacrés aux programmes bilatéraux négociés à l'échelon gouvernemental entre le Canada et les pays en voie de développement.

QUELQUES QUESTIONS ESSENTIELLES

Une section importante de l'étude de politique étrangère du Gouvernement, publiée en 1970, exposait les efforts canadiens d'aide au développement international. L'étude posait quelques questions essentielles sur l'aide que nous offrons: Pourquoi le Canada devrait-il aider les pays en voie de développement? Cette politique sert-elle l'intérêt na-

SOMMAIRE

| | |
|--|---|
| Qu'en est-il de la qualité de notre aide extérieure? | 1 |
| Nouveau lieu historique à Victoria | 3 |
| Mission commerciale en URSS | 3 |
| Pour la protection du patrimoine national | 4 |
| Quand les conducteurs se font du mauvais sang | 4 |
| La stéréophotogrammétrie | 5 |
| Aide aux universités africaines | 6 |